



**PROCES-VERBAL de la REUNION du  
CONSEIL d'ADMINISTRATION  
du LUNDI 17 AOUT 1992**

**Membres du CA :**

**Présents :** Dr Ph. Autier, Dr J.-B. Burrion, Dr J.-M. Kindermans, J. Kuczkiewicz,  
Dr K. Laouabdia-Sellami, Dr R. Moreels, M. Wolff.

**Excusés :** Dr P. Gigase, P. Hermant, A. Krings, D. Renard, E. Vermeersch.

**Exécutif :** Dr G. Dallemagne, J. Desmette, P. Gérard, Dr P. Harzé, B. Logie,  
M. Lotrowska, A. Simon, M. Philips, M. Pont, Dr S. Van Der Borgh,  
Dr Luc Van Der Veken, J. Verheyen, Y. Zeegers-Jourdain.

**Président de séance :** M. Wolff.

**Rapporteur :** B. Gaignage.

**HUIS CLOS**

**1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du  
22 juillet 92**

Le procès-verbal du CA du 22 juillet 92 est approuvé à l'unanimité des membres présents, moyennant modifications.

**2) Situation de Transfer**

La situation de Transfer est systématiquement mise à l'ordre du jour des CA.

Georges Dallemagne expose les 3 problèmes majeurs de Transfer :

- a) la qualité des services rendus,
- b) la crise financière,
- c) la négociation avec la CEE des coûts relatifs à la centrale d'achats.

Le comité de Direction mixte (MSF - Transfer), composé de Georges Dallemagne, Dominique Feldheim, Jean-Pierre Luxen, Alain Peeters, Anne Krings et Yves Zeegers-Jourdain, se réunit hebdomadairement et remplit son rôle efficacement. Concernant le point (a) : une amélioration très sensible de la qualité des services est constatée par le terrain, le travail continue en ce sens.

Concernant les points (b) et (c) : cfr en annexe "l'Etat d'avancement du plan de restructuration de Transfer" présenté lors de la séance par Yves Zeegers.

Rien n'a été décidé pour l'instant pour une réorganisation du personnel et les orientations ne seront disponibles que vers le 25/09/92. Une analyse précise des différents postes au sein de Transfer doit être réalisée auparavant.

Actuellement, on se concentre sur l'établissement d'un stock minimum viable pour servir les opérations de MSF, ce qui ne pourra pas être terminé avant le 30/09/92.

Une étude identique est actuellement réalisée à Lézignan, et une rencontre prochaine avec Jacques Pinel est prévue ainsi qu'une visite en ce sens à MSF-H.

### 3) Position d'Alain Destexhe par rapport à son article sur l'ex-Yougoslavie

Alain Destexhe expose les raisons qui ont motivé la publication de son article aux membres du Conseil d'Administration.

#### Remarque générale par rapport au contenu des procès-verbaux du CA :

Reginald Moreels rappelle avec insistance qu'il est important de **respecter le secret** des Conseils d'Administration **réalisés en huis-clos** (c'est-à-dire les membres du Conseil d'Administration + les responsables de service et de secteur de l'exécutif + invité éventuel en fonction du thème débattu).

Si, ultérieurement, des indiscretions devaient être constatées en ce domaine, Reginald mettrait ce point à l'ordre du jour.

**Fin du huis-clos.**

---

## SEANCE OUVERTE

### 4) Proportion de CA à huis-clos et ouverts

Après différentes interventions sur l'opportunité de placer la réunion à huis clos en début ou en fin de séance, ainsi que sur la fréquence de ces réunions à huis clos, il est décidé de :

#### CONCLUSIONS :

- Un Conseil d'Administration sera ouvert sur 3 (avec évolution vers 2 CA ouverts sur 3). Voir décision prise à un CA antérieur
- Lorsque le CA est ouvert, avec une partie en huis clos, cette partie aura lieu systématiquement à la fin. Ceci devrait permettre une plus large participation de l'exécutif au CA ouverts.

### 5) Informations de l'exécutif

#### A) Le logo MSF (Pierre Harzé)

Pierre H. explique que la décision d'accepter le nouveau logo, prise par le Conseil International, va au-delà de celle des Directeurs de la Communication des différentes sections, qui ne souhaitent pas encore de décision finale au sujet de ce nouveau logo . Actuellement, ils préféreraient approfondir encore le dossier avant de demander l'avis final au CI, car ce logo ne fait pas l'unanimité !

Reginald M. demande que les Directeurs de la Communication écrivent une lettre en ce sens au CI.

#### B) Les opérations (Georges Dallemagne)

- **La Corne de l'Afrique** : mise en place à Bruxelles d'une task force (renforcement des Ressources Humaines, de la logistique, et une personne responsable du fund raising - Stephan Van Praet). Mario Goethals est toujours à Nairobi comme responsable de programme décentralisé.

Objectifs : renforcer notre action sur Kismayo, se lancer dans des programmes cross borders à partir du Kenya, et démarrer un nouveau projet dans le Nord du Kenya, à Mandera.

Pour info, Wilfried Martens accompagnera un vol spécial vers le Kenya, le lundi 24/08/92.

- **Le Kurdistan** : nos équipes ont été contactées dans la nuit du 14 août dernier par les Nations Unies : demande expresse de repli de toutes nos équipes sur Sulemaniah, sans explications. Ce que nos équipes ont donc fait. Raison connue par voie de presse ensuite : les Américains menaçaient de bombarder neuf sites en Irak !

Dorénavant, notre décision sera de ne pas suivre systématiquement les NU, mais bien d'appliquer nos règles de sécurité.

- **Afghanistan** : cette guerre, d'une violence rare, dégénère en conflit ethnique. MSF-F, en la personne de Karim L., coordonne les opérations sur Kaboul; actuellement, 3 personnes sur place.

- **Ex-Yougoslavie** : renforcement de nos opérations en Serbie, et en Bosnie pour les réfugiés.

En outre :

- en collaboration avec l'ONE : projet d'accueil en Belgique d'enfants yougoslaves "enfants dans la guerre", nous sommes chargés d'aider l'ONE à mettre en oeuvre ce projet sur le terrain (Philippe Mahoux sur place).

- une équipe (MSF/OVR + 4 bourgmestres belges) s'est rendue en Serbie afin de sensibiliser le monde politique belge (Affaires Etrangères) à un meilleur accueil des réfugiés yougoslaves, principalement bosniaques (car la Belgique est à la traîne en ce domaine ...).

### **C) Le bilan MSF-B et compte de résultats au 30/06/92 (Yves Zeegers-Jourdain)**

Les résultats sont conformes aux prévisions.

Le document réalisé par le service financier va être envoyé aux Administrateurs dès cette semaine.

### **D) Administration (Jules Desmette)**

MSF doit se mettre en ordre par rapport à la législation actuelle en matière de protection du travail (même si déménagement prévu et signalé). Cela va donc entraîner quelques dépenses obligatoires.

L'étude réalisée par le CECOM sur MSF suit son cours. Une série d'actions a été décidée et un planning de mises en oeuvre a été arrêté, en collaboration avec le CECOM.

## **6) Témoignage et prise de position : Brainstorming**

Documents de base :

- "Témoignages - prises de position MSF" de R. Moreels et P. Harzé.

- "Témoignage, oui! Politisation du discours MSF, non! de J-P Luxen (distribué en début de séance). Ces 2 documents sont repris en annexe pour les absents.

Pierre Harzé présente son document :

Le témoignage sur l'action humanitaire (a) et le témoignage portant sur des atteintes aux Droits de l'Homme (b) : ces deux points étant bien codifiés ils ne semblent pas poser de problèmes.

**Le témoignage accompagné par une prise de position (c) :**

émane le plus souvent de coordinateurs, de desks, ou de directeurs.

Questions : qui peut faire ce genre de témoignage? Comment (car actuellement contrôle a posteriori)? Quelle procédure?

- Concernant le point (d) : **la prise de position anticipative :**

Questions : distinction entre une prise de position à faire individuellement ou au nom de MSF? Quand peut-on se nommer de MSF? Procédure?

Le débat porte donc sur les points (c) et (d).

----

## Débat :

Deux tendances semblent se dégager :

1) Une tendance à limiter les contacts avec les médias à du simple témoignage (le vécu, les faits) sans interprétation d'ordre politique.

Les prises de positions risquent :

- d'entraîner des problèmes de sécurité et d'induire des effets négatifs sur le travail des équipes sur le terrain.

- de "brûler" MSF

- de se "retourner" contre MSF sans forcément contribuer à élever le débat.

MSF n'a pas vocation à être diplomate ou politicien, mais bien à rester proche des actions du terrain (un peu de modestie...).

Il est fait référence à l'AG et à la motion du groupe 1 qui avait été votée en ce sens cette année.

2) Un deuxième courant ne nie pas les difficultés d'une prise de position anticipative, à connotation plus politique, mais :

- il défend la liberté individuelle d'expression comme un facteur de créativité au sein de MSF.

- il situe le devoir de témoignage de MSF à mi-chemin entre la réserve absolue du CICR et la projection médiatique de MDM.

La prise de position est une valeur ajoutée au témoignage.

Toutefois, une distinction entre l'expression d'un "citoyen à titre personnel" et d'un "citoyen membre MSF" doit être très claire.

Certains insistent sur les mécanismes de consultation interne (procédure à améliorer, technique à développer).

## 7) Sécurité des équipes : brainstorming

Documents de base (distribués en séance, voir en annexe pour les absents) :

a) "Note aux Administrateurs MSF : la sécurité des équipes" de G. Dallemagne.

b) "Sécurité des équipes et moyens de protection" : de J-P Luxen.

-----

## Débat :

Le débat semble d'autant plus d'actualité que les situations graves d'insécurité augmentent (débat étayé par le rapport explicite de la situation actuelle en Somalie : témoignage de Stefaan Van Der Borght).

Une série de réunions à ce sujet dans les semaines à venir (avec le CICR, et d'autres sections, ...) permettra de fixer une ligne de conduite.

Bien entendu, l'engagement à MSF est fait en pleine connaissance de la Charte et les risques doivent être assumés individuellement. Mais les Ressources Humaines remplissent un rôle d'information important vis-à-vis des individus. Reste la contrainte de limitation des ressources humaines, car en voulant instaurer des modes de recrutement plus exigeants (courage...), MSF risque de se trouver à court de ressources humaines pour le terrain.

La responsabilité vis-à-vis du terrain est soulignée : il faut ne pas laisser aller les équipes ou les individus jusqu'au bout de leurs forces ! (roulement et politique de remplacement plus rapides en situations tendues).

S'il semble admis qu'il ne faut pas se lier à des forces de protection internationales, reste à étudier les moyens de mettre en place notre propre protection (G. Dallemagne, J. Kuczkiewicz, S. Van Der Borght, JP Luxen).

Le débat n'est pas clos et il est souhaitable de remettre cette question à l'ordre du jour pour en suivre l'évolution.

## 8) Dates fixées

- Assemblée Générale 1993 de MSF-B :

Les 8 et 9 mai 1993.

- Composition du groupe de travail CECOM :

Sera composé de R. Moreels (pilote), P. Gigase, et J. Kuczkiewicz.  
Première réunion fixée le mardi 20/10/92 à 18H30.

- Prochain CA :

Le mardi 8 septembre 92 à 18H30.

La présidence de séance sera assurée par P. Autier (permutation avec J-B Burrion).

*ED*  
*Autier*